



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 FEVRIER 2025 A 19h00

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV de la dernière réunion**
- **Point sur la gestion de la Commune**
- **Préparation du Budget 2025 : programmation des travaux, demandes de subventions**
- **Gestion du personnel communal : point sur le recrutement secrétariat**
- **Point sur les nouvelles redevances Agence de l'Eau**
- **Plan Communal de Sauvegarde**
- **Urbanisme : Point sur les dossiers en cours**
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion**
- **Questions diverses**

En préambule de la réunion, le PV de la réunion du 09/12/2024 est approuvé à l'unanimité

POINT SUR LA GESTION DE LA COMMUNE :

Le Maire étant indisponible pour raison médicale depuis plusieurs semaines, il a établi une délégation de fonction et de signature au profit de Mme OUGIER Irène, 1^{er} adjoint, afin d'assurer la continuité des services municipaux.

Dans la continuité de cette délégation, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer afin de confier la suppléance au 1^{er} adjoint afin de garantir la continuité de tous les services

PREPARATION DU BUDGET / PROGRAMMATION DES TRAVAUX / DEMANDES DE SUBVENTION :

Compte tenu du contexte actuel, il est convenu que le budget 2025 sera établi dans la continuité de celui de 2024, avec inscriptions des travaux déjà programmés ou projetés :

- Finalisation des travaux de réfection suite à dégâts d'intempéries de décembre 2023
- Poursuite et achèvement du programme de restauration du patrimoine bâti (voies et placettes), avec notamment la réfection de La Placette programmée pour le printemps 2025
- Réfection voirie Route de la Lisière (les travaux doivent se faire en coordonnées avec l'installation d'un nouveau poste transfo par TE38 pour renforcement du réseau du village)
- Réhabilitation du camping : une étude de prévention des risques va être lancée sur demande des services de l'Etat et divers aménagement devront être faits pour que le camping puisse de nouveau accueillir des campeurs dans de bonnes conditions pour la saison estivale
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- Révision-mise aux normes du système solaire de la Résidence Saint André avec possibilité de remplacement des panneaux solaires. Une étude est actuellement en cours pour trouver la solution la plus adaptée
- Classement des voies communales hors village
- Certification des adresses du village (mise à jour sur le fichier national)

GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL : point sur le recrutement secrétariat

Pour rappel, l'actuelle secrétaire de mairie a donné sa démission au 30/04/2025. Une convention a été établie avec la communauté de communes de l'Oisans pour la mise à disposition et la formation d'une secrétaire de mairie. Le recrutement est en cours pour une prise de poste au mieux début avril.

DELIBERATIONS :

- **Empêchement du Maire :** la suppléance est confiée à Mme OUGIER Irène, 1^{er} Adjoint pendant toute la durée de l'empêchement du Maire et jusqu'au retour de celui-ci de manière complète et pérenne à la gestion de la commune
- **Gestion du personnel communal :** mandat est donné au Centre de Gestion de l'Isère pour constituer un groupement de commandes pour diverses prestations sociales pour le personnel communal (titres restaurant, complémentaire santé, prévoyance). La souscription de la commune aux diverses prestations reste facultative et se fera dans un deuxième temps par délibération

Autres points à l'ordre du jour :

- **Nouvelles redevances Agence de l'Eau :** les actuelles redevances facturées à l'usager sur l'abonnement et la consommation « EAU ET ASSAINISSEMENT » sont remplacées par de nouvelles redevances pour la facturation 2025. Les tarifs fixés par l'Agence de l'Eau devront être validés par délibération courant 2025
- **Plan Communal de Sauvegarde :** Suite aux événements catastrophiques de la vallée du Vénéon en juin 2024, la Communauté de Communes a décidé d'assister les communes et de prendre en charge l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde dont chaque commune de l'Oisans devra se doter d'ici l'automne 2026. Un calendrier sera établi prochainement.
- **Urbanisme :** Point sur les dossiers en cours
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**

Questions Diverses :

- Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu fin mars 2025 :
 - Vote du CFU (Compte Financier Unique) qui remplace à la fois le Compte de Gestion établi par la Trésorerie et le Compte Administratif établi par la Commune
 - Vote du Budget Primitif 2025 et décisions annexes (fiscalité, provisions, participations, subventions, etc...)
 - Travaux en cours : programmation, avancement, commandes
 - Questions diverses

L'ordre du jour pouvant être modifié et/ou enrichi selon l'actualité et les besoins de la commune

